

Strépinia'com

Expression de l'association d'opposition municipale Etréchy Ensemble et Solidaires
(N°13 - Mai 2018)

Edito :

Notre association, lors de son assemblée générale, a vu l'élection d'une nouvelle personne à sa présidence. Il était devenu important pour nous de travailler la vie

politique d'une part et la vie associative d'autre part. Notre courant politique reste conduit par moi-même et la présidence est donc maintenant de la responsabilité de Fanny MEZAGUER. Cette richesse que possède notre association, vous permet de mieux comprendre que tout ne repose jamais sur les épaules d'une seule personne. Bon nombre des adhérents d'Etréchy Ensemble et Solidaires peut assurer les postes clés permettant de renforcer notre association. Notre équipe d'élus (quatre personnes), participe aux commissions de notre commune et à certaines de notre intercommunalité. Elle assure également le suivi de toutes les délibérations des conseils municipaux et communautaires. Les élections sont proches il ne faut pas se le cacher, il va vous appartenir de juger le travail déjà réalisé par notre association. Il était donc important pour nous de préparer cet avenir tout en continuant les actions qui vous sont devenues familières. Tout ce que nous faisons pour les strépiniaois n'est pas toujours visible sur Etréchy car de nombreux freins sont placés sur notre route. Le prochain « Bric à Brac jardin en fête » se tiendra à Auvers St Georges, (la commune d'Etréchy n'ayant toujours pas répondu, bien que sollicitée la première). Qu'à cela ne tienne, venez nous rendre visite le 3 juin au stade d'Auvers St Georges qui une fois de plus nous accueillera. Mille deux cent personnes étaient venues l'an passé, nous nous attendons au même résultat avec des surprises et jeux pour nos enfants. Mais tous ces freins que la Mairie place, justifient que nous soyons amenés à renforcer notre équipe avec l'arrivée de notre nouvelle présidente qui épaulera nos élus sur l'aspect politique et managèrera totalement la mission associative d'E.E.S.

"Com" comme communication

Très récemment, nous avons constaté que la communication est essentielle et quand elle fait défaut, le couac est inévitable. Dans un des articles de cette gazette nous vous rendons compte du succès de l'action de nettoyage Essonne Verte Essonne Propre. Sachez, chers strépiniaois et strépiniaicois que cette opération citoyenne a rencontré des freins de la part de la majorité actuelle.

Puisqu'il fallait l'autorisation de Mme la Maire pour afficher nous l'avons demandée et obtenue.

Cette autorisation portait sur 8 affiches, sur l'ensemble de la commune. Nous nous en sommes contentés. Quelques jours après notre affichage, les 8 affiches avaient disparu. Refaire le travail prend du temps, mais nous n'avions pas le choix. C'est lors de cette deuxième opération de pose de nos affiches que nous fûmes interpellés par une adjointe au maire nous demandant ce que nous faisons. En opposition avec les directives qui nous avaient été données, l'adjointe aux affaires sociales nous dit que les affiches avaient été enlevées par les services techniques puisque nous n'avions droit qu'à 5 affiches. Serions nous devant une réglementation qui change au fil de l'eau?

Nous avons une certitude c'était la réponse de Mme la Maire. Que se passe-t-il donc en ce moment dans notre commune ? Une réglementation serait de bon aloi, applicable et appliquée à tous sans exception. Nous l'avons demandée par courrier, à ce jour nous n'avons aucune réponse.

Que devons nous comprendre ?

Pour Etréchy Ensemble et Solidaires, ce frein à la communication est un frein à la liberté d'expression. Notre association citoyenne et politique commence-t-elle à gêner ?



Le cirque pour Etampes est parti depuis longtemps et encore une affiche sauvage sur Etréchy qui n'a pas été retirée

Strépinia'com Trimestriel - Tirages : 3500 exemplaires - Gratuit

Etréchy Ensemble et Solidaires : 13, rue Sire de Brisset - 91580 Etréchy
Directeur de la publication : MEZAGUER Fanny **Rédacteur en chef** : Roger LECOCQ
Rédaction/Photos : adhérents d'Etréchy Ensemble et Solidaires - 07.82.80.66.13
E-mail : etrechyensembleetsolidaires@gmail.com
Imprimerie : Imprimerie européenne de Rochefort

Etréchy
ensemble et solidaires

Laïcité : en quoi « les migrants » dérangerait-ils notre société ?

D'où qu'ils viennent, ils fuient leur pays dans lequel ils n'ont aucun avenir : ils ont subi des guerres, des massacres et ont affronté de nombreuses difficultés pour enfin se poser dans notre pays qui leur apparaît comme garant des libertés : qu'en est-il vraiment ?

En France, cette notion de **Liberté** va avec « **Egalité et Fraternité** »

Liberté : elle est bien limitée tant qu'ils n'ont pas d'autorisation de séjour et le droit de travailler : même la notion de réfugié politique ou économique est sans cesse remise en question.

Fraternité : cela veut-il dire quelque chose pour eux, tant que la solidarité sera considérée comme un délit ? Comme si sauver des vies était devenu illégitime et condamnable ! (le délit de solidarité » était jusqu'à maintenant passible de cinq ans de prison et 30 000 € d'amende)

Egalité : ils sont bien loin d'être considérés comme « égaux » par nombre de nos concitoyens qui voudraient les obliger à se plier à nos coutumes. Même les français, ont des droits et des devoirs, puisque nous sommes dans un état laïc !

On peut d'ailleurs se poser des questions à propos des « traditions républicaines » revendiquées comme ayant une base chrétienne. Elles ne semblent pas si légitimes que cela. Certains prônent une refonte des calendriers culturels avec par exemple la suppression des 6 jours fériés à dominante catholique pour les laisser au libre choix de chacun.

L'observatoire de la laïcité créé en 2007 se réunit toutes les semaines et rend un rapport annuel. Selon lui, « *La laïcité suppose la séparation de l'Etat et des organisations religieuses. L'ordre politique est fondé sur la seule souveraineté du peuple des citoyens, et l'Etat - qui ne reconnaît et ne salarie aucun culte- ne se mêle pas du fonctionnement des organisations religieuses* »

De cette séparation se déduit la neutralité de l'Etat, des collectivités et des services publics, non des individus. La République laïque assure ainsi l'égalité des citoyens face au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances.

Chacun des présidents du Comité Laïcité République (Jean-Marie Matisson, et Patrick Kessel), a repris à son compte cette définition : « *La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.* »

D'où on en déduit que l'état et les services publics ont des obligations :

- La laïcité impose le respect de toutes les croyances et le respect mutuel
- La laïcité impose l'égalité de tous les citoyens devant la loi sans distinction de religion.
- La République ne reconnaît aucun culte mais doit être impartiale.
- La République garantit le libre exercice des cultes dans le respect de l'ordre public.

Le principe de laïcité intéresse les relations entre l'Etat et les citoyens. Il ne s'applique pas dans les rapports purement privés lorsqu'ils sont exclusifs de tout lien avec l'action publique.

Le « rappel à la loi » du premier ministre en 2013 était accompagné d'une affiche « *La République se vit à visage découvert* ».

Il ressort aussi que les « migrants » comme tout citoyen, sont à même d'avoir des convictions et des pratiques religieuses ou philosophiques dans la mesure où ils respectent la loi et ne font pas de prosélytisme.

Ainsi, les habitudes alimentaires ou vestimentaires liées à leurs convictions peuvent être tolérées au sein d'un service public sauf si elles induisent un danger surtout pour elles-mêmes ou si elles entravent la bonne marche de ce service.

Par exemple, un maire peut tolérer des dérogations alimentaires à la cantine (service facultatif) si elles n'entravent pas cette bonne marche, mais il n'a aucune obligation : la **circulaire du 20 août 2011** précise que « *le fait de prévoir des menus en raison de pratiques confessionnelles ne constitue ni un droit pour les usagers ni une obligation pour les collectivités* ».

On peut juste considérer que c'est un pas vers une intégration en douceur, comme les cours de rattrapage en Français ou les passerelles proposées en primaire selon le niveau évalué dans chaque matière.

Bienvenue :

Ayant été nous aussi nouveaux arrivants ou encore pour certains d'entre nous, strépiniaçois de souche; nous vous souhaitons la bienvenue à Etréchy.

Que vous soyez dans un nouveau lotissement ou dans les quartiers existants, vous faites partie intégrante de notre commune.

Pour mieux nous connaître, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'occasion du bric à brac Jardin en fête à Auvers St Georges le 3 juin 2018.



B.A.V (Borne d'Apport Volontaire) et non Borne d'Apport en VRAC :

La démarche est louable, l'équipement est bien fait, sympathique et relativement discret dans notre cité. Chez EES nous appuyons ce dispositif car sans remplacer totalement les services de récupération de nos déchets, ils permettent à chacun de s'impliquer dans la démarche de tri à la source et à optimiser au final, le retraitement d'un maximum de matériaux. Une partie pourra être ré-exploité (brulé avec récupération de chaleur) par le centre de tri (SIREDOM chez nous) pour reproduire de l'énergie, le reste sera trié puis transformé (pour les matériaux qui le peuvent), les autres déchets qui ne peuvent être traités par l'un ou par l'autre des processus (et il y en a encore beaucoup ... finissent encore sous forme d'enfouissement - c'est pour cela qu'il nous faut rester vigilants dans nos habitudes car tout n'est pas encore recyclable malheureusement).

Notre ville paraît donc bien équipée et pourtant, nous avons la sensation que ce n'est clairement pas tous les jours suffisant. Depuis plusieurs mois c'est la décharge continue sur certains postes de dépôts volontaires (et pourtant actuellement, nous avons en plus, une déchetterie, récemment appelé éco-centre, dans Etréchy). Soit de constater que beaucoup parmi nous ne sont pas assez disciplinés (par exemple en continuant à déposer même quand tout déborde) soit parce d'autres acteurs viennent ajouter des déchets en plus des particuliers (entreprises, extérieurs), nous l'avons constaté plusieurs fois sur les zones de chantiers en cours dans la ville ou lors de l'opération Essonne Verte Essonne propre le 8 avril dernier sur les secteurs des routes de Vaucelas et de Chauffour.

Pour tous ceux qui y sont sensibles, et nous sommes nombreux à ne plus supporter les dépôts longue durée de déchets dans nos rues, il faut continuer de le signaler, rechercher des solutions, communiquer les bonnes pratiques aux voisins et bien prévenir la municipalité et le SIREDOM. Nous pouvons aussi aider ceux qui n'ont pas forcément la possibilité de transporter des matériaux trop lourds à la déchetterie. Ce qu'a montré l'expérience dans d'autres villes où le système fonctionne mieux, c'est qu'il ne faut pas laisser les dépôts grandir. Plus le nettoyage est fait rapidement et plus le site reste propre à plus long terme. En conclusion, il nous reste encore des efforts à faire et de manière partagée entre particuliers mais il y a aussi de l'espoir pour que nous puissions nous promener dans notre ville (et voir d'autres visiteurs en promenade le weekend aussi, car notre ville est jolie et agréable) sans croiser des mini-décharges à chaque coin de rue.

« La Course du Cœur » c'est quoi ?

La Course du Cœur est un événement solidaire, une course à pied symbolique de 14 coureurs issus de différentes entreprises qui mettent à disposition le staff et les moyens logistiques. Parmi eux, il y a une équipe de gaffés.

Ils ont parcouru 800 km entre Paris et la station des Arcs du 28 mars au 1er avril : partis vers 18 h de Paris, ils ont fait étape à Etréchy vers 3 h du matin, accueillis par des habitants, la maire et quelques conseillers. Après un ravitaillement en vol (nourriture énergétique et cadeaux confectionnés par des membres de diverses associations), ils sont repartis plus tard que prévu : à peine le dernier arrivé, un nouveau départ fut donné

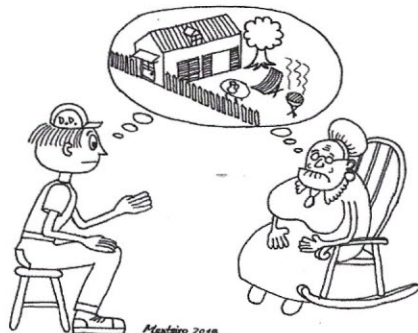
Quel est le but ? sensibiliser le grand public aux enjeux du don d'organes, répondre aux questions, et distribuer massivement des documentations tout au long du parcours. »



Pour en savoir plus sur le traitement de nos déchets (Visites au Siredom) :

- Mercredi 13 juin de 14h30 à 16h30
- Vendredi 29 juin de 14h30 à 16h30

Point de rencontre à l'écosite du Siredom, route de Braseux, Vert-le Grand. Contactez-nous par mail à l'adresse suivante : etrechyensembleetsolidaires@gmail.com pour les inscriptions et covoiturage.



Résidence intergénérationnelle : Les anciens avaient été consultés en 2016 à ce sujet .

Où en est ce beau projet ?

Les couloirs aériens :

Rappelez-vous : 60% du trafic français aérien au-dessus de la tête des Franciliens. En 2011, la ministre de l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, faisait modifier les trajectoires des avions en relevant de 300m la courbe d'atterrissage. Conséquence : allongement des distances d'approche des aéroports, et donc le survol du Sud-Essonne, nos territoires.

Et puis, plus rien, semble-t-il, du moins sur Etréchy. Certes nous devons pouvoir nous répartir les nuisances entre territoires et ne pas nous ignorer les uns les autres. Nous prenons tous l'avion, nous devons en assumer les conséquences équitablement. Donc, une autre trajectoire a été développée et proposée, la trajectoire Prisalt (prise d'altitude) qui ne devrait pas transférer les nuisances d'un territoire à un autre comme l'a fait le projet de NKM. Pourquoi n'y aurait il que des élus d'E.E.S pour suivre ce dossier important ?

A qui allez-vous confier la gestion locale aux prochaines élections ?

Sauf report, les prochaines élections municipales auront lieu en 2020. Pendant le mandat en cours beaucoup de choses auront changé puisque les communes gèrent de moins en moins de services en direct. Les intercommunalités sont amenées à regrouper désormais bon nombre des services du territoire en optimisant la qualité et le coût des services rendus à la population.

Les citoyens un peu plus avertis savent que les équipes municipales ont tendance à organiser les six années qui leur sont imparties en limitant en un premier temps les dépenses (en reprochant éventuellement à l'équipe précédente une mauvaise gestion) et en étant plus généreuses vers la fin. C'est une façon de fidéliser leur électorat.

L'arrivée des intercommunalités complexifie un peu cette approche préélectorale surtout quand les communes du territoire affichent des orientations politiques différentes. Ça fait un peu partie du jeu, mais le citoyen a tout intérêt à surveiller l'apparition de dérives pouvant s'apparenter à de la mauvaise gestion intentionnelle.

Le libre accès à l'information est régulièrement remis à l'ordre du jour par le législateur, mais il ne suffit pas d'accéder aux documents administratifs et comptables pour en comprendre le sens et exercer ainsi un droit de regard avisé.

La clarté des documents communiqués va en général de pair avec la compétence des équipes gestionnaires et nous avons plus de chances de posséder cette ressource au sein d'un groupement de communes que dans chaque commune prise isolément. La technologie numérique venant soutenir la compétence humaine, nous sommes en mesure d'espérer que la prochaine campagne électorale pourra s'appuyer sur des outils de gestion plus solides que dans le passé : tableaux de bord des recettes et dépenses, plans pluriannuels d'investissement.

La CCEJR se dote cette année de logiciels plus puissants qui vont lui permettre un pilotage fin et régulier des ressources humaines, des recettes et des dépenses. Puisque chaque commune est représentée au sein de la communauté, il serait intéressant que l'on profite de ces acquisitions pour harmoniser les échanges d'informations entre les différents acteurs et donner aux électeurs une vision consolidée et transparente de la gestion des services et des investissements réalisés sur notre territoire.

Nous ignorons pour le moment comment la désignation des élus aura finalement lieu entre conseil communal et conseil communautaire. Le fonctionnement actuel n'est pas encore satisfaisant et la gestion de certains dossiers se rapproche plus de la partie de billard que de choix explicites. Raison de plus pour commencer à s'y intéresser dès à présent sans attendre la prochaine campagne électorale.

Festivallée :

C'est une association située sur notre Communauté de Communes qui, au travers de manifestations festives, permet aux habitants de promouvoir l'art...essentiellement musical dans ce bassin classé, qu'est la vallée de la renarde. Pour la 20ème année consécutive, leur festival musical de pop/rock/jazz/reggae/blues/electro aura lieu le dernier week end de juin (du 23 au 24) à Souzy la briche. Venez nombreux faire le plein de vitamines sonores en ce début d'été.



Et puis :
- Documentaire « Demain »
Il sera projeté le 16 juin à Mereville à 17h30 avec un débat.
<http://www.mairie-de-mereville.fr/vie-communale/centre-culturel.html>
- Festival de danse de rue à Paris
édition 2018 le 3 juin 2018
<https://entrezdansladanse.fr/>

BRIC A BRAC
JARDIN EN FETE

Organisé par
l'association Etréchy Ensemble et Solidaires
(EES)

BROCANTE VIDE JARDIN
plantes, fleurs, légumes, graines,
outils, mobilier, déco, livres...

DIMANCHE 3 JUIN 8H-18H
STADE « Thierry Guittard »
Route de Villeneuve
91580 AUVERS ST GEORGES
(Professionnels, associations, stands pour les enfants
et bourses au jardin)

RESERVATION ET MENSURAGES
au 06.22.41.49.52 (9h00 - 19h00)
3€ le mètre linéaire pour les particuliers

BOURSE AU JARDIN déposez vos articles et nous
vous chargeons de les vendre pour vous !
MENSURAGES ET INSCRIPTIONS
au 06.18.28.49.60.

Buvette et Restauration sur place

Organisé par une association loi 1901

Cette année et pour la 4ème année consécutive, notre association organise son Bric à Brac jardin en fête, une brocante qui décline les mots « jardin » et « nature » sous plusieurs thèmes.

Nous mettrons un soin particulier à vous surprendre et cette année encore, des animations sont prévues pour le plaisir de toutes et tous. Cette manifestation se veut festive et familiale. Des ateliers, des jeux pour enfants sont également au programme. Et une animation surprise

Une bourse au jardin (dépôt-vente) permettra à celles et ceux qui ne disposent que de très peu d'objets, de les proposer à la vente.

Une buvette sera ouverte afin de permettre à tous de se restaurer. L'atelier « servez vous » vous prodiguera des astuces utiles pour le jardin et des conseils d'utilisation de produits naturels.

L'entrée est gratuite, venez donc nombreux au stade T. GUITTARD d' Auvers St Georges



Vous appréciez notre journal, vous pouvez contribuer à nos actions, nos réflexions en adhérant à :
Etréchy Ensemble et Solidaires : 13, rue Sire de Brisset - 91580 Etréchy

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Mail : _____

Date : ____/____/____

☐
☐

Adhésion membre de l'association (20€)
Soutien à l'association de €

BRIC A BRAC JARDIN EN FETE

4ème édition

Organisé par

*l'association Etréchy Ensemble et Solidaires
(EES)*

BROCANTE VIDE JARDIN
*plantes, fleurs, légumes, graines,
outils, mobilier, déco, livres....*

DIMANCHE 3 JUIN 8H-18H

STADE « Thierry Guittard »

Route de Villeneuve

91580 AUVERS ST GEORGES

*(Professionnels, associations, stands pour les enfants
et bourse au jardin)*

RESERVATION ET RENSEIGNEMENTS

au 06.22.41.49.92 (9H30 - 19H30)

3€ le mètre linéaire pour les particuliers

BOURSE AU JARDIN déposez vos articles et nous

nous chargeons de les vendre pour vous !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

au 06.18.26.48.60.

Buvette et Restauration sur place

